



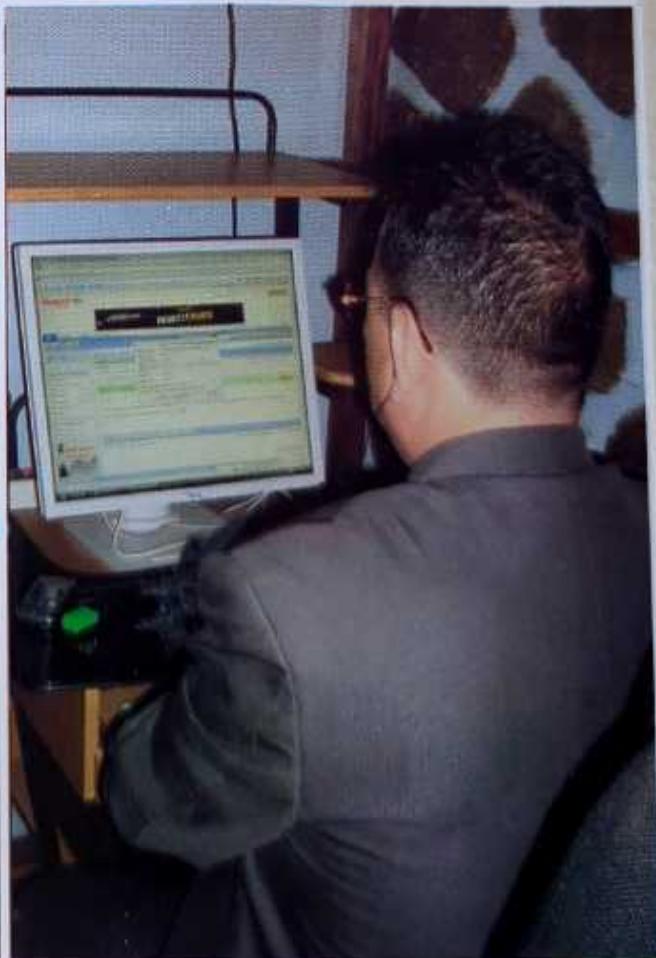
~~SIREM~~ Desambra 2008

# AKO n'ny ANTENIMIERAMPIRENENA MALAGASY



Laharana : 09

# CYBER ROOM



# SOMMAIRE

## EDITORIAL

- Editorial ..... 2

## L'INVITE DE « AKO »

- Madame RAHARIMAMPIONONA, Questeur chargé de la législation et des relations publiques ..... 3

## ACTIVITES PARLEMENTAIRES

- Cérémonie d'ouverture de la deuxième session ordinaire 2008 ..... 5
- Audiences auprès du Président de l'Assemblée Nationale ..... 7
- Evolution du partenariat avec le PNUD ..... 12
- Fantaro ny distrikan'i Lalangina ..... 14
- La VI<sup>e</sup> Assemblée Générale du Réseau Africain des Personnels des Parlements ..... 15
- Les activités du Bureau Permanent pendant l'intersession ..... 16
- Le Parlement Francophone des Jeunes ..... 17
- The Opening Ceremony of the second ordinary session at the National Assembly ..... 19
- Journée internationale de la Démocratie ..... 24

## ANALYSE ET REFLEXION

- Le rôle du Parlement dans le contrôle de l'exécutif en matière budgétaire ..... 25

## DIVERS

- Les Journées Portes Ouvertes de l'Assemblée Nationale à Mandritsara ..... 27

## AKON'NY ANTENIMIERAMPIRENENA MALAGASY (Echos de l'Assemblée nationale malgache)

### Bulletin de liaison de l'Assemblée Nationale

**Siege :** ANTENIMIERAMPIRENENA MALAGASY  
BP 704 Tsimbazaza - Antananarivo  
Tél : 261 20 22 611 75  
Email : poste@assemblee-nationale.mg  
Site web : www.assemblee-nationale.mg

### Directeur de publication :

Jacques SYLLA, Président de l'Assemblée Nationale

### Rédacteur en Chef et administration générale :

RAKOTOARIVELO Mamy, Questeur chargé du budget,  
de l'administration et du personnel

### Saisie et pré-maquette

RATOVOARISOA Guillaume

### Réalisation et impression :

NEWPRINT

### Tirage :

1500 exemplaires

### Dépôt légal :

n° 774/09/08

### Comité du bulletin :

BOTOU Ghislain Pascal Brizard  
ANDRIANARIVO R. Robson  
RANDRIAMAHAFANJARY A. Calvin  
RATSIMBA Andrianaivo Mamy  
BALAVA Jean  
RAKOTOVAO Hanta  
RANDRIAMAMPIONONTSOA Lantonirina  
RAMANANA Mampoly  
RAKOTOARISON Adrian Braun  
RAMANGASON Iharantsoa Zoëla  
ANDRIAMAHAZOSOA Elia Headman  
RATOVOARISOA Guillaume  
RASOANJAHARY Odette  
VETSE  
RAFENOMAZAVA Roby Leonardon

*Les points de vue exprimés dans ce bulletin n'engagent que leurs auteurs*

# EDITO



Le Rédacteur en Chef, Mamy RAKOTOARIVELO

**C**hers lecteurs,

Je suis heureux de vous retrouver dans ce nouveau numéro de AKO, en cette période où chacun se prépare à faire le bilan de l'année qui se termine dans tous les aspects de la vie au quotidien. L'Assemblée Nationale<sup>1</sup> peut également se positionner<sup>2</sup> dans ce registre mais en tant qu'institution, elle devra en même temps, et d'ores et déjà, s'opérer à prévoir tout ce qui pourrait toucher notre pays l'année prochaine. La deuxième session ordinaire est d'ailleurs consacrée à l'examen et à l'adoption de la Loi de Finances 2009. Une année importante, ne serait-ce que sur le plan international, où Madagascar accueillera le 13e Sommet de l'Union Africaine. Mais 2009 devra aussi s'inscrire dans la mise en œuvre de tous les efforts dans les domaines économique et social, et nous sommes, en tant que représentants du peuple, prêts à continuer notre mission, celle de défendre l'intérêt général. Par ailleurs, dans ce

numéro, vous lirez des articles portant analyse et réflexion sur le rôle des parlementaires dans le contrôle budgétaire. Un exercice fastidieux, dites-vous, mais ô combien important, à l'heure où la crise financière et économique mondiale frappe la planète. Que peut faire un parlementaire ? Quelle contribution peut-il avancer ? Certes, beaucoup de questions, mais l'essentiel est que l'Assemblée Nationale puisse arriver à aider la population dans les décisions qu'elle prend à travers le vote des lois dont elle est investie.

Sur ce même plan international, l'Assemblée Nationale malgache a eu l'honneur de recevoir la seconde personnalité de la République Populaire de Chine, le Président du Comité Permanent de l'Assemblée populaire nationale de la RPC. C'était une grande première pour notre Assemblée, laquelle a pu partager l'expérience chinoise en matière de représentation nationale, selon le concept de la mondialisation où les idéologies n'ont plus de valeur contraignante, le leitmotiv étant les échanges pour le bien de chaque peuple.

Ceci étant, dans le chapitre intérieur, AKO ne se lasse pas de vous présenter des localités dans chaque édition. Cette fois-ci, vous vous initiez à la connaissance du nouveau district de Lalangina, ses atouts et ses spécificités. Une localité qui mérite une visite, certainement dans l'optique d'une politique de décentralisation.

Enfin, et non le moins important, notre Consoeur, le Questeur Raharimampionona, député élue à Ikalamavony, répondra aux questions posées par les rédacteurs de AKO. Notre invitée partage les informations qui méritent d'être connues par le grand public, toujours dans un souci de transparence.

Bonne lecture !

**Mamy RAKOTOARIVELO**  
Rédacteur en Chef

**A**KO a le plaisir de recevoir aujourd'hui, dans son neuvième numéro, le Deuxième Questeur de l'Assemblée Nationale, chargé des relations publiques et des affaires législatives, en la personne de Madame RAHARIMAMPIONONA. Administrateur Civil sortante de l'Ecole Nationale d'Administration de Madagascar (ENAM), Madame RAHARIMAMPIONONA était Chef du District d'Ikalamavony avant d'être élue Députée dans ce même District, sous la bannière du Parti Tiako i Madagasikara (TIM). Elue également Questeur II de l'Assemblée Nationale, elle assure en même temps la fonction de Trésorière du Réseau des Femmes Parlementaires. La seule femme sur les six membres de l'actuel Bureau Permanent, Madame RAHARIMAMPIONONA, a bien voulu répondre aux questions de AKO.



Le Deuxième Questeur de l'Assemblée Nationale, chargé des relations publiques et des affaires législatives, Madame RAHARIMAMPIONONA, à son bureau

**AKO :** Madame le Questeur, étant ancienne Chef de District d'Ikalamavony, avez-vous trouvé difficile la transition entre cette fonction et celle de député, puisque ces deux carrières semblent exiger des qualités tout à fait différentes ?

**RAHARIMAMPIONONA (RM) :** Il faut savoir que la mission d'un Chef de District et celle d'un Député relèvent de deux fonctions bien différentes : la fonction exécutive et la fonction législative. Mais je dirais que finalement, il s'agit de fonctions complémentaires et intimement liées. Le Chef de District, tout comme le Député est à l'écoute des problèmes vécus quotidiennement par la population de sa

circonscription. Le Chef de District, en sa qualité de chef de la circonscription administrative, est en relation directe avec les services déconcentrés. De ce fait, les expériences vécues dans mon ancienne fonction constituent un atout majeur dans l'accomplissement de mes activités parlementaires actuelles.

**AKO :** Quelles expériences vous ont le mieux préparé à exercer vos fonctions actuelles ?

**RM :** Vous savez, la politique, tout comme la vie sociale en général, évolue. Je pense bien que ce sont les résultats positifs obtenus qui m'ont poussés dans ma fonction actuelle. Ces résultats

embrassent les domaines économique, politique et social. Chaque Député a effectué des réalisations se rapportant aux secteurs ci-dessus mentionnés.

**AKO :** Etant Trésorière du Réseau des Femmes Africaines, Ministres et Parlementaires (REFAMP), comment vous êtes-vous intéressée à ce réseau, et qu'en pensez-vous de la place de la femme dans la société malgache ?

**RM :** Je pense que le statut de la femme malgache s'améliore. Certes, ce n'est pas encore réellement satisfaisant mais on constate que les femmes jouent un rôle de plus en plus prépondérant dans la société. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons de plus en plus de femmes responsables. A l'Assemblée Nationale, par exemple, le nombre de femmes députées est de 11. Côté législation, plusieurs lois ont été votées, donnant davantage de droits pour la femme, à l'instar des diverses ratifications sur la Convention relative au travail de nuit des femmes, la Convention sur la Nationalité de la Femme mariée, la Convention relative à la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui, la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, la loi relative au mariage et aux régimes matrimoniaux...

Et c'est d'ailleurs pour ces raisons que je me suis intéressée au Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires, afin, non seulement, de lutter et de surmonter les obstacles et les préjugés sociaux à l'égard des femmes, mais aussi de modifier les rapports de force entre les sexes aussi bien dans l'arène politique que dans la société malgache en général.

**AKO : La présente Législature vient de passer sa première année, constatez-vous de grands changements à l'Assemblée Nationale par rapport à vos débuts ?**

**RM :** Oui, deux points essentiels sautent aux yeux : la discipline et l'embellissement du Palais et de ses dépendances.

**AKO : Pouvez-vous parler de votre circonscription : de ses spécificités économiques, sociales et culturelles ?**

**RM :** Ikalamavony, un des sept Districts formant la Région Haute-Matsiatra, est composé de huit Communes rurales, dont la plus proche se trouve à 40km du Chef-lieu. Pendant la saison des pluies, quatre des huit Communes sont enclavées. Les routes y sont impraticables. C'est la même chose en ce qui concerne la route reliant Ikalamavony à la ville de Fianarantsoa qui se trouve à 96km.

Le District d'Ikalamavony, avec ses 107 400 habitants répartis sur une superficie de 10 017 km<sup>2</sup>, est le grenier à riz de la Région Haute-Matsiatra. La superficie du District d'Ikalamavony représente, à elle seule, 49% de celle de toute la Région Haute-Matsiatra.

Les paysans pratiquent les cultures maraîchères. L'élevage des bovidés est l'activité économique principale. Nous savons tous que le District d'Ikalamavony a été connu pour avoir été le théâtre des vols de bœufs. C'était classé zone rouge. Est considérée comme zone rouge, la localité où il y a 52 cas et plus de vols de bœufs par an. Depuis 2006, où j'étais Chef de District, il est devenu zone bleue,

c'est-à-dire 12 à 48 cas de vols de bœufs par an. C'est pour dire qu'il y a beaucoup de progrès obtenus en matière de sécurisation dans le District. Et de ce fait, la population peut s'adonner aux activités économiques. Les paysans construisent des barrages, font appel au partenariat pour accéder plus rapidement au développement. Le seul handicap reste l'enclavement lié à l'état des infrastructures routières. Et cette situation se répercute sur l'éducation et la scolarisation des enfants. Quatre Communes seulement sont pourvues de CEG et deux d'entre elles ont des classes de 3ème. A mon avis, l'une des solutions à ce problème est le désenclavement de l'ensemble du District d'Ikalamavony.

**AKO : Concernant l'actualité nationale, quelles sont vos impressions sur la tenue à Antananarivo du Sommet de l'Union Africaine, en 2009, et du Sommet de la Francophonie, en 2010 ?**

**RM :** C'est la première fois dans son histoire que Madagascar va abriter des sommets d'une telle envergure. Cela connote d'une part, l'efficacité de la diplomatie malgache et, d'autre part, la

confiance de la Communauté internationale en la politique de notre pays, sous la direction de SEM le Président de la République.

Mais il ne faut pas oublier que cet engagement requiert la prise de responsabilité de tout un chacun. Le peuple malgache tout entier devra se préparer pour la réception de ce double évènement. Les Chefs d'Etat et les nombreux membres de leur délégation devraient garder une image positive de Madagascar. Le peuple malgache fait des efforts louables dans sa lutte contre la pauvreté. C'est aussi un pays où la population, composée majoritairement de jeunes, est confiant dans son avenir.

**AKO : Le mot de la fin**

**RM :** Mes sincères remerciements à tous les membres du Comité du Bulletin "Akon'ny Antenimierampirenena" de m'avoir donné une opportunité à exprimer mes opinions.

Je souhaite plein succès et longue vie à ce Bulletin parlementaire qui constitue une courroie de transmission entre les Députés et leurs électeurs à travers toute l'île.

**Propos recueillis par RAKOTOARISON Adrian Braun**



Madame le Questeur, Révolution verte

# CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE 2008



La Constitution énonce dans son article 72 que « l'Assemblée Nationale se réunit de plein droit en deux sessions ordinaires par an ».

La première session commence le premier mardi de mai, et la seconde, consacrée principalement à l'adoption de la loi de finances, le troisième mardi d'octobre ».

*Le piquet d'honneur*

**L**a cérémonie solennelle d'ouverture de la deuxième session ordinaire 2008 s'est tenue au Palais de Tsimbazaza le mardi 21 octobre 2008.

Les hauts dignitaires de l'Etat ont afflué à Tsimbazaza à partir de 10 heures, alors que la cérémonie est prévue se tenir à 11 heures.

L'entrée de son Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale dans la salle, ponctuée par l'hymne national, a démarré la séance solennelle d'ouverture.

Comme à l'accoutumée, après la lecture des dispositions constitutionnelles par le Secrétaire des Séances, Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale a procédé au discours d'ouverture.

Quatre grands axes peuvent être dégagés de son intervention, à savoir les travaux effectués à Tsimbazaza, les problèmes

relevés lors des tournées parlementaires, les problèmes internationaux ainsi que les activités gouvernementales face à ces problèmes.

Dans le premier volet, on a pu constater que lors de la dernière session parlementaire, 23 projets de loi ont été adoptés, deux séances de « questions-réponses » avec le Gouvernement effectués, beaucoup de groupes d'amitié et de réseaux parlementaires mis en place, sans oublier la tenue de la 16ème Assemblée Régionale Afrique de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie au mois de mai.

Quant aux activités entreprises pendant l'intersession, il y a d'abord la participation de l'Assemblée Nationale à la Journée Porte Ouverte tenue aux locaux du Sénat à Anosikely lors de la Journée Internationale de la Démocratie le 15 septembre 2008, puis les Journées Portes

Ouvertes sur l'Assemblée Nationale qui ont eu lieu à Mandritsara les 17 et 18 octobre 2008, sans oublier les travaux d'amélioration et d'équipement du palais.

Enfin, pour clore ce volet, les jalons des travaux à entreprendre lors de la présente session ont été jetés, à savoir l'examen et l'adoption des lois, prioritairement la loi de Finances 2009, sans minimiser le contrôle des actions gouvernementales. Dans le deuxième point, à savoir les tournées parlementaires, des problèmes rencontrés actuellement par la population ont été relevés. Au premier plan figure l'insécurité qui va en s'amplifiant, que celle-ci soit urbaine ou rurale. En second lieu apparaissent les problèmes liés à la JIRAMA, caractérisés surtout par l'accroissement incessant du tarif de l'électricité.

## ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES

Viennent ensuite les problèmes liés à la rentrée scolaire, matérialisés par la flambée des prix des fournitures scolaires et des frais de scolarité dans les établissements privés, sans oublier les rémunérations des enseignants du FRAM dans les écoles publiques.

Sur le problème alimentaire, l'accent a été mis sur le fait que des fois, le problème réside surtout sur l'insuffisance des moyens pour en acquérir et non sur l'inexistence du riz.

Pour clore ce volet, le faible taux d'accès à l'eau potable, le non contrôle du prix de carburant entraînant la baisse du pouvoir

d'achat, ainsi que les problèmes liés aux affaires judiciaires ont été évoqués.

Sur le plan international, la crise alimentaire mondiale et le problème financier et bancaire ressentis d'abord par les pays occidentaux actuellement figurent parmi les problèmes à résoudre.

Face à tous ces problèmes, l'Exécutif ne croise pas les bras. Parmi les solutions entreprises par ce dernier et mises en exergue par Monsieur Le Président de l'Assemblée Nationale, on peut citer l'importation de riz, l'effort dans la variation de la culture vivrière par l'introduction du sorgho, l'instauration des villages

MAP pour inciter la population à produire davantage, l'adoption du nouveau concept de la défense et de la sécurité, l'abandon progressif de l'énergie thermique pour se concentrer à l'énergie hydraulique, le triplement des cantines scolaires en vue d'aider les enfants les plus démunis, ....

Après les remerciements d'usage à toute l'assistance et la déclaration solennelle d'ouverture de la deuxième session ordinaire de l'année 2008, les invités ont été conviés à un banquet à la cafétéria de l'Assemblée Nationale, pour clore la cérémonie d'ouverture.

*Jean BALAVA*



*Le Perchoir de l'Assemblée Nationale*

# AUDIENCES DU PRÉSIDENT

## DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



*L'Ambassadeur  
de la République  
Populaire de Chine, SEM  
WO RUIDI  
et le Président de l'Assemblée  
Nationale -  
Monsieur Jacques  
SYLLA*

### **SEM WO RUIDI, HÔTE DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, JACQUES SYLLA**

Le jeudi 02 octobre 2008, le Président de l'Assemblée Nationale



*L'Ambassadeur de l'Union Européenne,  
Monsieur Jean Claude BOIDIN  
accompagnant le Président de l'Assemblée  
Nationale - Monsieur Jacques SYLLA*

- Monsieur Jacques SYLLA a reçu en audience l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine, SEM WO RUIDI assisté de son secrétaire, Monsieur WANG RUI ainsi que de la première Conseillère, Madame LU HUIYING.

Il s'agit d'une visite officielle car l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine est venu expressément au Palais de Tsimbazaza pour informer Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale malagasy de la visite prochaine du Président de l'Assemblée Nationale de la République Populaire de Chine qui va visiter cinq (05) pays d'Afrique dont Madagascar. Il sera dans la Grande Ile entre le 10 et 12 octobre 2008. Notons que Le Rapporteur Général, Monsieur MAHAZAKA Clermont a assisté également à cet audience.

### **L'UNION EUROPEENNE A TSIMBAZAZA**

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale a ensuite

reçu en audience l'Ambassadeur de l'Union Européenne, Monsieur Jean Claude BOIDIN accompagné de Monsieur Christophe LAROSE, Conseiller politique chargé du dossier de la démocratisation.

Lors de cette audience, le renforcement des acquis des parlementaires ainsi que les échanges d'expérience étaient au centre du débat.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale était assisté du Président de la Commission des Finances et de l'Economie, Monsieur RAHARINAIVO Andrianatoandro, du Rapporteur Général, Monsieur MAHAZAKA Clermont, ainsi que de son staff.

### **LA MEDIATURE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

Enfin, le Président de l'Assemblée Nationale a reçu en audience Madame Andréas Monique ESOAVELOMANDROSO, Médiateur de la République accompagnée de son Directeur, Monsieur RABARINDRANO.

## ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES

### UNE DELEGATION CHINOISE POUR LA PREPARATION DE L'ARRIVEE DE M. LE PRESIDENT DU COMITE PERMANENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE CHINOISE AU PALAIS DE TSIMBAZAZA

Une forte délégation de 11 membres dirigée par le Secrétaire Général Adjoint de l'Assemblée Nationale de la République Populaire de Chine- Monsieur M.CAO Weizhou a effectué une visite de courtoisie auprès du Président de l'Assemblée Nationale Malagasy. Monsieur Jacques SYLLA, le samedi 18 octobre 2008. L'Ambassadeur de la République Populaire de Chine, SEM WO RUDI accompagnant cette délégation, après avoir transmis les salutations de Monsieur Le Président de l'Assemblée Nationale de la République Populaire de

Chine, a surtout axé la rencontre autour de la venue au mois de novembre 2008 du Numéro 2 de la République Populaire de Chine, à savoir le Président de l'Assemblée Nationale Chinoise.

Le Rapporteur Général, Monsieur MAHAZAKA Clermont ainsi que le Secrétaire Général de l'Assemblée Nationale ont assisté Monsieur Le Président de l'Assemblée Nationale lors de cette audience.

Notons que cette délégation a été reçue au Palais de Tsimbazaza le vendredi 17 octobre 2008 au Palais de Tsimbazaza par le Rapporteur Général de l'Assemblée Nationale, Monsieur MAHAZAKA Clermont assisté des Représentants de la Présidence, de la Primature, du Sénat, de l'Assemblée Nationale, du Ministère des Affaires Etrangères ainsi que ceux de la Sécurité intérieure. Les échanges portaient

surtout sur la venue prochaine du Président de l'Assemblée Nationale de la République Populaire de Chine.

### DES « SAINT-MARIENS » ET DES « PARISIENS » À L'ASSEMBLEE NATIONALE

Le vendredi 24 octobre 2008, le Président de l'Assemblée Nationale, Monsieur Jacques SYLLA a reçu en audience 25 élèves dont 17 garçons et 08 filles, tous issus du district de Sainte Marie.

Ces jeunes viennent d'obtenir leur Diplôme de Baccalauréat. Ils étaient encadrés par deux enseignants, Madame KALOLAHY Micheline et Monsieur Bruno AUDIER.

Le Président les a félicités de leur réussite et leur a souhaité plein succès pour leur étude future. La visite s'est terminée par la visite du Palais.



Le Président de l'Assemblée Nationale, Monsieur Jacques SYLLA et les 25 élèves bacheliers issus du district de Sainte Marie, encadrés par deux enseignants, Madame KALOLAHY Micheline et Monsieur Bruno AUDIER



La Délégation du Projet NORIA composée de la Directrice du Projet, Madame Mireille EZA et de Monsieur CACHALDORA, Consultant en communication avec le Président de l'Assemblée Nationale dans son bureau

### UNE DELEGATION DU PROJET NORIA

Le même jour du vendredi 24 octobre 2008, une délégation du Projet NORIA composée de la Directrice du Projet, Madame Mireille EZA et de Monsieur Carlos CACHALDORA, Consultant en communication a été reçue par le Président de l'Assemblée Nationale dans son bureau au Palais de Tsimbazaza. Voir de visu les résultats des travaux financés par le Projet et faire une évaluation des réalisations, tels étaient les raisons de cette visite qui a duré trois jours.

### L'AMBASSADEUR DE LA GRANDE JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE AU PALAIS DE TSIMBAZAZA

Le jeudi 20 octobre 2008, le Président de l'Assemblée Nationale, Monsieur Jacques SYLLA a reçu en audience SEM YONES AL BASHIR ALI ALAMOURI, Ambassadeur de la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne, au Palais de Tsimbazaza.

Ce déplacement est surtout motivé par la récente nomination de ce Diplomate à Madagascar. En marge des échanges de salutations et des vœux, ce Diplomate a déclaré que même si les relations entre Madagascar et la Libye existaient depuis longtemps, elles

se sont davantage raffermies après la récente visite du Président Marc RAVALOMANANA en Libye.

Le Président de la Commission Solidarité nationale, Monsieur ABDOUL FATAH était présent lors de cette rencontre entre ces deux hautes personnalités.



Le Président de l'Assemblée Nationale, Monsieur Jacques SYLLA recevant SEM YONES AL BASHIR ALI ALAMOURI, Ambassadeur de la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne, au Palais de Tsimbazaza

# FANTARO NY DISTRIKAN'I LALANGINA

Araka ny efa fantatsika, dia mitsinjara ho Faritra 22 i Madagasikara ankehitriny. Iray amin'izany i MATSIATRA AMBONY izay hita ao afovoan'ny Faritanin'i Fianarantsoa teo aloha.



Ireo Ben'ny Tanàna sy Solombavambahoaka

**Miisa fito ny Distrika ao anatiny : Ambalavao, Ambohimahasoa, Ikalamavony, Fianarantsoa, Vohibato, Isandra ary Lalangina. Andeha ho fantarintsika amin'ny ankapobeny amin'ity AKO laharana fahasivy ity ny Distrikan'i LALANGINA.**

Izy dia isan'ireo Distrika vaovao izay voafaritra toy izao: ao avaratra ny Distrikan' AMBOHIMAHASOA sy IFANADINA, atsinanana IKONGO; atsimo i VOHIBATO ary avy ao andrefana kosa dia ny Distrikan' FIANARANTSOA sy ISANDRA.

Lalovan'ny lalamby avy ao Fianarantsoa mankany amin'ny Faritra VATOVAVY FITOVINANY iny (Manakara) sady vakivakin'ny reniranon'i MATSIATRA izy. Miisa 13 ny Kaominina ao aminy ary 111 ny fokontany. Manana velarantany eo amin'ny 2256 km<sup>2</sup> eo ho eo ary mponina maherin'ny 186 776 izay mifototra amin'ny fambolena sy

flompana ary ny taozavatra izy. Ny foko Betsileo no tena betsaka ao.

Amin'ny maha Distrika vaovao azy dia azo lazaina fa mbola tsy ampy ny fotodrafitsara, fa hita kosa ny fandraisan'anjara sy flaraha-miasa ataon'ny vahoaka amin'ny fanatsarana izay miaraka amin'ny fitondrana foibe.

Malaza ity Distrika ity amin'ny famokarana dite "Thé SAHAMBAVY" sy ny zava-maniry aodina ho fanafody tazo ao amin'ny Orinasa « INOVEX » atao hoe « Artimesia ». Aondrana any ivelany avokoa izy ireo.

Isan'ireo Distrika mbola ahitana

harena voajanahary sy miaro ary mikajy ny tontolo iainana koa izy.

Manana ny tanjona tratrarinana mazava tsara ny mponina sy ireo mpiasam-bahoaka (olomboafidy sy voatendry) dia ny hoe « OLOMPIRENENA MANDRAY ANDRAIKITRA, MIARA-MIASA SY MIARA-MIENTANA » izay tarihin' Andriamatoa Solombavambahoaka RAKOTONOMENJANAHARY Jean Ernest, ho amin'ny fampandrosoana sy fanatanterahana ny Madagasikara Am-Perinasa (MAP).

**Nangonin'i Froge**

# La VI ème ASSEMBLEE GENERALE DU RESEAU AFRICAIN DES PERSONNELS DES PARLEMENTS

Cotonou, la Capitale du Bénin a abrité du 26 au 30 août 2008 les travaux de la 6ème Assemblée Générale du Réseau Africain des Personnels des Parlements (RAPP).



*Photo de famille de la VIème Assemblée Générale du RAPP à Cotonou, avec SEM Mathurin Coffi Nago, Président de l'Assemblée Nationale du Bénin.*

Placé sous le thème principal « l'Administration Parlementaire Africaine face aux mutations », avec deux sous thèmes : « la gestion du temps et l'efficacité personnelle » et « la communication des parlements, état de lieu et perspective », les travaux se sont déroulés sous la présidence de Monsieur Calvin RANDRIAMAHAFANJARY, Secrétaire Général de l'Assemblée Nationale de Madagascar et Président du RAPP.

Il avait à ses côtés lors de la cérémonie d'ouverture ses deux Vice-Présidents, Monsieur Abdelghani El KASMI, Chef de Cabinet à la Chambre des Conseillers du Maroc et Monsieur NOMBRE Alphonse, Secrétaire

Général de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso, ainsi que le Trésorier Général, GUEHI Brissi Lucas, Secrétaire Général de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire.

Après la cérémonie d'ouverture, placée sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Mathurin Coffi Nago, Président de l'Assemblée Nationale du Bénin, au cours de laquelle le Secrétaire Général de l'Assemblée Nationale du pays hôte, Monsieur Mahamadou ALASSANE, le Président du RAPP lui-même et Son Excellence le Président de l'Assemblée Nationale du Bénin ont chacun prononcé son discours solennel, les participants issus de nombreux pays du Continent ont par la suite siégé en plénière.

## *A - L' Administration parlementaire africaine face aux mutations*

Après une brève présentation du parlement béninois, le thème principal a été développé par Madame Noélie AVOGNON, ancienne Secrétaire Général de l'Assemblée Nationale du Bénin et Assistant administratif à la CAPAN (Cellule d'Analyse des Politiques de Développement de l'Assemblée Nationale).

Cette communication a été l'occasion de faire un diagnostic des problèmes que posent les changements de législature dans les administrations parlementaires africaines, faisant ressortir ces périodes comme des moments de

## ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES

- Les échanges d'expériences et de conseils entre les personnels du Réseau affluent à travers le Listserv, les Assemblées Générales et les réunions du Comité Exécutif ont été régulièrement organisées conformément aux Statuts.

Le Réseau est connu aux Etats-Unis et a des relations privilégiées avec son équivalent américain, l'Association des Secrétaires des Législatures Nationales, basée à Washington DC. Des actions ont été menées en direction des autres Continents et des partenaires au développement.

C'est dans ce sens que s'inscrit la communication faite à Cape Town en 2007, lors des assises de l'Union Interparlementaire, sans parler des différentes sessions de formation en légistique et en communication parlementaire.

L'état de la trésorerie du RAPP a connu une nette amélioration. Certains pays, à l'image du Togo ont déjà payé leurs cotisations annuelles jusqu'en 2012.

Ce qui prouve la popularité et l'enthousiasme incarnés par le RAPP dans le milieu parlementaire africain.

### Renouvellement du Bureau du RAPP

Après trois mandats avec la période transitoire, le Président du RAPP dont le mandat arrive à son terme, a manifesté son souhait de donner une nouvelle impulsion au Réseau et s'est réservé la faculté de ne pas se présenter à sa propre succession.

C'est ainsi que l'Assemblée Générale de Cotonou a élu sa collègue et amie, Marie-Joséphine DIALLO, Secrétaire Général de l'Assemblée Nationale du Sénégal pour présider le RAPP dans les deux années à venir.

Le constat de Cotonou est celui de la maturité du Réseau en tant qu'outil de promotion et de diffusion des bonnes pratiques parlementaires.

**BALAVA Jean**  
*Vice-Président de la Section  
Malgache du RAPP*



**RAPPAFRIK.ORG**

Réseau Africain des Personnels des Parlements

**MOTION DE REMERCIEMENTS**  
**A MONSIEUR Calvin RADRIAMAHANFAJARY,**  
**SECRETAIRE GENERAL**  
**DE L'ASSEMBLEE NATIONALE DE MADAGASCAR,**  
**PRESIDENT SORTANT DU RESEAU AFRICAIN**  
**DES PERSONNELS DES PARLEMENTS**

L'Assemblée Générale du Réseau Africain des Personnels des Parlements (RAPP), réunie **du 25 au 28 Août 2008 à Cotonou au Bénin**,

Satisfait du travail accompli par **Monsieur Calvin RADRIAMAHAFANJARY**, Secrétaire général de l'Assemblée Nationale de Madagascar et Président sortant du RAPP pour assurer les bases du Réseau,

Consciente de l'ampleur des efforts par lui déployés pour assurer le rayonnement international et le développement du Réseau,

Souhaite qu'il continue de faire profiter de sa grande expérience le Réseau Africain des Personnels des Parlements et lui exprime par la présente, sa profonde gratitude.

Fait à Cotonou, le 28 Août 2008.  
Au nom de l'Assemblée Générale.  
Le Président du RAPP.



**RAPPAFRIK.ORG**

Réseau Africain des Personnels des Parlements

# ENUMERATION DES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU BUREAU PERMANENT DE JUILLET A OCTOBRE 2008

## I- AUDIENCES DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE : 67

### \*Audiences officielles : 21

- Ambassadeurs,
- Consuls,
- Organismes internationaux,
- Sociétés civiles.

### \*Audiences non officielles : 23

- Directeurs Techniques,
- Communautés religieuses,
- Associations,
- Etudiants et écoliers,
- Présidents d'Associations,
- Hommes libres,
- Agents d'affaires.

### \*Audiences imprévues : 23

- Contact direct avec Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale.

## II- REUNION DU BUREAU PERMANENT

- Principe : une fois par semaine
- Exception : à la demande.

## III- RELATIONS INTERNATIONALES

### 1. Missions Extérieures :

- Juillet 2008 - octobre 2008 : 26
- Députés : 24
- Personnel administratif : 02

### 2. Activités de coopération :

#### 2.1- Don de l'Assemblée Nationale du Québec :

- 06 Ordinateurs portables
- 06 Ordinateurs de bureau
- 02 Imprimantes
- 02 Switchs
- 02 Adaptateurs 110-220V

#### 2.2- Coopération avec le Consulat de Monaco :

- Appareil Bande Latérale Unique (BLU)

#### 2.3- Mission d'évaluation du Projet NORIA de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) :

##### Matériels attendus :

- 30 ordinateurs,
- 14 imprimantes
- 07 dictaphones,
- 01 vidéo projecteur

#### 2.4- Coopération avec le PNUD dans le cadre du Projet « Appui au parlement » :

- Atelier du Réseau des Femmes Parlementaires,
- Porte ouverte à l'occasion de la Journée Internationale de la Démocratie au Sénat (15 septembre 2008),
- Journées « Porte ouverte » de Mandritsara,
- Agrandissement du Cyber room
- Atelier sur l'examen et analyse du projet de Loi de Finances,
- Modernisation de l'Intranet et Internet de l'Assemblée Nationale,
- Edition du Bulletin d'information de l'Assemblée Nationale (AKO N° 8).

#### 2.5- Préparation de la visite du Président du Comité Permanent de l'Assemblée Populaire Nationale de la République Populaire de Chine.

## VI- ADMINISTRATION :

- Conception et élaboration d'un nouvel Organigramme.

**OBJECTIF***Amélioration du cadre de travail*

N°	DESIGNATIONS	TRAVAUX	OBSERVATIONS
01	PARC - AUTO	1.1 Condamnation des matériels roulants réformes	En cours Fin de l'opération : 15/11/08
02	PALAIS	2.1 Réhabilitation de l'installation électrique 2.2 Construction de trois salles de réunion au patio (aluminium laqué blanc) 2.3 Construction d'une salle de réunion avec deux bureaux au 1 <sup>er</sup> étage B3 (aluminium laqué blanc). 2.4 Aménagement du local UGPM pour obtenir deux bureaux supplémentaires (cloison en bois dur vernissé) 2.5 Mise en place d'un nouveau central téléphonique 2.6 Travaux de revêtement de la véranda du palais	Travaux terminés Travaux terminés Travaux terminés Travaux terminés Central installé, En cours de finition En cours de finition
03	CENTRE D'ACCUEIL	3.1 Construction de trois chambres supplémentaires (cloison en bois dur vernissé) bâtiment A 3.2 Construction d'une chambre supplémentaire (cloison en bois dur vernissé) bâtiment B 3.3. Fourniture et pose de porte poste télévision, métallique	Travaux terminés Travaux terminés Travaux en cours de finition
04	CAFETERIA	4.1 Réhabilitation cuisine 4.2 Revêtement du sol en Parquex dans la grande salle (surface : 250 m <sup>2</sup> )	Travaux terminés Travaux terminés
05	GARAGE ET BATIMENT ANNEXE	5.1 Réfection esplanade de lavage de voitures avec réfection façade bâtiment et fosse septique 5.2 Construction magasin de stockage 5.3 Construction toilettes publiques 5.4 Réfection vestiaires 5.5 Travaux de réhabilitation de vestiaire du garage, y compris 02 WC, une douche, fosse Makiplast, peinture et électricité 5.6 Travaux et pose de fosse septique pour 10 personnes du bâtiment annexe garage, y compris de grille de caniveau	Travaux terminés Travaux terminés Travaux terminés Travaux terminés Travaux terminés
06	BATIMENT MEDICO-SOCIAL	6.1 Sécurisation avec des grilles fixes et roulantes 6.2 Reprise étanchéité toiture 6.3 Entretien et réparation des matériels dentaires	Travaux terminés Travaux terminés En cours de finition





ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE  
DE LA FRANCOPHONIE  
UNE PÉPINIÈRE INTERNATIONALE

## LE PARLEMENT FRANCOPHONE DES JEUNES (PFJ)

*Créé en Juillet 2001, le Parlement Francophone des Jeunes prépare actuellement sa cinquième session qui aura lieu en Juillet 2009.*

*En effet, l'idée de création d'un Parlement Francophone des Jeunes s'inscrit dans la poursuite du processus initié et intégré comme programme de Coopération Interparlementaire, entériné par la session plénière de l'APF à Ottawa, présenté lors du Sommet de Moncton en septembre 1999.*

*La première session de l'Assemblée Parlementaire Francophone des Jeunes (APFJ) s'est tenue à Québec en juillet 2001 ; elle a donné lieu à l'adoption de la « Charte du jeune citoyen francophone pour le XXI<sup>e</sup> siècle »*

La « Déclaration du Parlement des Jeunes sur le Développement » a été adoptée à Niamey en juillet 2003, le « Livre Blanc » à Bruxelles en juillet 2005, la « promotion de la démocratie et des droits de l'homme dans l'espace francophone » en Juillet 2007 à Libreville.

Le Parlement Francophone des Jeunes accueille deux délégués de chaque Parlement Francophone, un garçon et une fille, âgés de 18 à 23 ans sur proposition de la Commission des affaires parlementaires de l'APF (Assemblée Parlementaire de la Francophonie). Il a comme objectif la promotion de la démocratie représentative en faisant connaître le travail législatif tout en mettant en contact des jeunes venant de tous les horizons de la Francophonie. Il constitue un des programmes « paix, démocratie et justice » de l'AIF (Agence Intergouvernementale de la Francophonie).

L'esprit est que le Parlement Francophone des Jeunes (PFJ) demeure le lieu d'expression de la jeunesse francophone. L'implication des Présidents de Commission dans le choix des thèmes de réflexion dans chaque session témoigne de l'importance accordée à cette institution en herbe. Madagascar a

toujours participé depuis le début à l'Assemblée Parlementaire Francophone des Jeunes.

Mademoiselle Oly RAKOTOMANANA du Lycée de Manjakandriana et SAMSOUDINE BRICE de l'ESCA (Ecole Sacré Cœur Antanimena), ont été les premiers délégués malgaches en Juillet 2001 à Québec.

Ils ont pu porter haut le blason de l'Assemblée Nationale Malgache et Madagascar en particulier car Brice a reçu particulièrement les félicitations du Comité du PFJ. Une question pourrait se poser d'emblée sur le choix des délégués.

En fait, l'Assemblée Nationale effectue un processus pour la sélection de ses jeunes. Elle envoie, par le biais de différents médias, nationaux, surtout la Radio Nationale et la TVM qui couvrent tout le territoire, une annonce selon laquelle la candidature au PFJ est ouverte.

Une information écrite adressée au Ministère de l'Education Nationale, directions et circonscriptions régionales permet aux intéressés d'y avoir accès le plus rapidement possible, car une date limite est fixée. Ensuite, un comité composé des fonctionnaires de services de l'Assemblée

Nationale, dirigé par le Secrétaire Général, procède à la sélection des dossiers. Les noms des jeunes délégués sont fixés après le test écrit puis oral d'une trentaine de candidats sélectionnés.

Par ailleurs, après la session de Libreville en Juillet 2007, l'installation officielle des Parlements nationaux des jeunes est prévue dans le courant de l'année 2008. Madagascar figure parmi les bénéficiaires du programme soutien aux parlements nationaux des jeunes. Une mission d'évaluation des besoins sera conduite prochainement.

En outre, il a été décidé que l'APF travaillera en collaboration avec certains partenaires tels que l'UNESCO, l'UNICEF, le PNUD et l'AWEPA pour soutenir financièrement certaines Assemblées Nationales.

Lors de la première session ordinaire au Palais de TSIMBAZAZA, l'Assemblée Nationale a pu instaurer plusieurs réseaux parlementaires dont le Réseau Parlementaire des Jeunes. Le Député Baba Jean David est le Président de ce réseau.

**RASOARIFENOMAZAVA**

## THE OPENING CEREMONY OF THE SECOND ORDINARY SESSION AT THE NATIONAL ASSEMBLY

*The opening Speech at the National Assembly, pronounced by its Speaker, Excellency Sylla Jacques has satisfied Malagasy people. It denotes that their representatives have truly in mind the hard daily life they're facing.*

As stipulated in the Malagasy Constitution, the National Assembly sits yearly on two ordinary sessions: the first one starts on the first Tuesday of Mey and stays during sixty days whereas the second one begins on the third Tuesday of October and lasts within sixty days too. So, the opening ceremony of this later was held on 21st of October 2008.

Many high personalities such as Senators, Supreme Court, Government, Diplomatic corps members, Religion reverends, military and public auditors attended that great event. In his allocution, the President shared to the assistance the different tasks during the former ordinary session.

Twenty three bills were adopted, apart from that the Government Control. Then, from 13th to 16th of Mey, the Institution welcomed the regional Southern African meeting of "Assemblée Parlementaire de la Francophonie" (APF).

Moreover, some friendship groups and parliamentary networks towards their foreign pairs took form at the end of the session. During the intersession, the "International Day of Democracy" was celebrated on 15th September 2008 in collaboration with the Senate.

The display "Journées Portes Ouvertes" presented at Mandritsara gathered many people of the Sofia region who



*The President of the National Assembly, Jacques SYLLA*

were very keen on. He made people notice that environmental and material logistics at the Palace are getting nicer and nicer.

The Speaker also announced how will be the flow of this coming session, speaking of legislation matter: the budgetary analysis and State Financing for 2009 were already scheduled, including government control through questions and answers.

Furthermore, he did not forget the electors that the National Assembly members are representing. So, he explained that during some visits over the whole nation, he noticed many problems that people are facing day by day. He focused on talking about these by the following points :

- Security matter
- Jirama: electricity and running water
- School starting
- Food and financial world crisis

He evoked that in urban areas, the security seems getting worse and worse because of stealing,

hold-up, and vandalism. Weapons spread here and there, some security agents are implicated in violences.

As far as countrymen are concerned, many problems are happening:

- Gangsters and bull robbers dare attacking security agents
- Villagers complained very much of bull-stealing, and are afraid of revealing because of revenge
- Tourists suffer from many violences.

Next, talking about JIRAMA, invoices are getting higher and higher. The "delestage" is still persisting in some areas. The new users are not well-served; this lack of light or electricity gives wider way to robbers.

At this beginning of the school year, the parents can hardly afford the furniture of their children nor the high schoolfees in private schools. Some children who stay at school at midday have almost nothing to eat. World food and financial crisis have repercussion to Malagasy



*Members of the National Assembly during the opening ceremony*

people. As we know, it is very hard for them to eat something else but rice. Malagasy land produces a lot of food but people cannot afford it. The number of people is rising whereas the products are lowering, food is not enough. Countrymen are ready to produce and ask the Government to give them seeds. In the spirit of globalization, facing world financial crisis, all countries should work hand in hand.

In front of all of these issues, the

Malagasy government, led by the Head of State, tries to do its best in helping people: The Republic President encourages cultivating "sorgho" in addition to rice; The project of "MAP village" has runned to be a model for a better condition of life; The ministry of defense has settled a new process of security matter.

Finally, the President of National Assembly called all responsible citizens, especially his colleagues

to be aware of the actual situations in seeking together solutions that malagasy electors are expecting.

Last but not least, two new Deputies are appointed. Deputy Rasolofomanana Charles Alain replaces Zakahely Boniface in Maroantsetra constituency.

After Razakanirina Mahafaritsy Samuel, Deputy Chan Se Alain Claude works in the constituency of Toliara II.

**RASOARIFENOMAZAVA**



# JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DÉMOCRATIE



**La date du 15 septembre 2008 est entrée dans l'histoire comme étant la première journée internationale de la démocratie**

**A** l'image d'environ 25% des parlements du monde, le parlement malgache a célébré avec la manière cet événement. Toutes les manifestations ont eu lieu au Sénat mais la préparation et le déroulement ont été co-organisés par les deux chambres, l'Assemblée Nationale et le Sénat.

Ce fut l'occasion de réfléchir en profondeur sur la notion et l'importance de la démocratie ainsi que son image actuelle dans notre pays.

Le discours d'ouverture du Premier Vice Président du Sénat Noël RAKOTONDRAKBOA et la lecture de la déclaration universelle de la démocratie par son homologue de l'Assemblée Nationale Emile RAKOTOMALALA ont mis en exergue la force du système qui, malgré ses faiblesses, demeure jusqu'à présent le meilleur moyen de mener à bien le développement socio économique d'un pays.

Le thème du 15 septembre 2008 était « Le parlement, Institution clé de la démocratie ». Une manière de rappeler aux parlementaires

l'importance des rôles qui sont les leurs dans un pays démocratique. En effet, c'est cette institution qui incarne la volonté du peuple et a la charge de concilier les intérêts divergents de différents groupes et communautés et de la société. Il lui revient également de traduire en politique les accords qui en résultent par le biais du dialogue et des compromis.

Un parlement démocratique est un parlement représentatif de toute la diversité sociale et politique de la population. Il est transparent et travaille de manière visible pour le public. Il est également accessible, responsable (obligation de rendre compte des actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions) et surtout efficace et doit répondre aux préoccupations de l'ensemble de la population.

comprendre l'histoire contemporaine de nos deux institutions parlementaires, le processus d'élaboration des lois ainsi que les différents mécanismes de contrôle de l'action gouvernementale.

## Débats ouverts

Le public venu nombreux au Palais du Sénat a pu participer librement au débat animé conjointement par le Sénateur Moxe RAMANDIMBILAHATRA et la Députée BEZARA Yvonne.

Les interrogations tournaient surtout autour des obligations des parlementaires dans l'exercice de leur mandat, notamment les efforts qu'ils doivent accomplir pour rendre plus efficace le contrôle parlementaire. Il y va de la crédibilité du système et de la foi même des électeurs en la démocratie.

C'était une grande première pour les deux chambres. Une expérience à pérenniser car elle favorise la curiosité et le civisme de nos concitoyens.

*Calvin RANDRIAMAHAFANJARY*



*La démocratie au centre du débat*

# LE ROLE DU PARLEMENT DANS

## Le contrôle de l'exécutif en Matière Budgétaire

**Le parlement exerce le pouvoir qui lui est dévolu par la Constitution et les textes législatifs en vigueur en matière de contrôle de l'Exécutif dans le domaine budgétaire.**

*Il y a d'abord les moyens de contrôle classique du parlement qui sont généralement valables, non seulement en matière budgétaire, mais aussi dans bien d'autres domaines des activités gouvernementales. Il s'agit en général, des moyens de contrôle d'ordre constitutionnel, dans la mesure où ils sont décrits de façon expresse dans la loi fondamentale.*

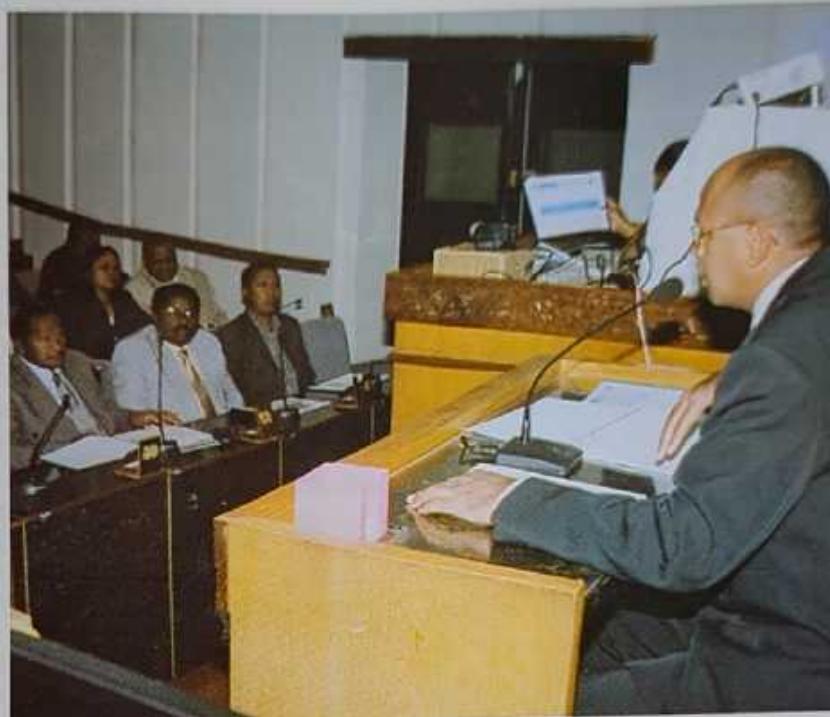
### 1-Les contrôles d'ordre constitutionnel :

Ce sont les questions orales, les questions écrites sur l'exécution budgétaire, les questions posées à l'occasion de la séance mensuelle des questions des députés et réponses du Gouvernement pendant les sessions parlementaires.

Il y a aussi les interpellations d'un membre du Gouvernement ou tout autre haut responsable étatique dans sa gestion financière.

Le parlement peut également créer une Commission d'enquête parlementaire s'il le juge nécessaire pour faire la lumière sur la gestion budgétaire de tel ou tel organisme public.

Nous avons également un système de contrôle parlementaire organisé à l'occasion de la présentation du rapport d'exécution des programmes de chaque Ministère durant la première session ordinaire. Les réalisations de chaque département ministériel y sont analysées par rapport aux moyens budgétaires qui lui ont été alloués par la loi de finances.



*Le Ministre des Finances et du Budget, Mr Haja RAZAFINJATOVO, expliquant la Loi de finances aux Députés*

Enfin, le contrôle budgétaire est jugé sévère lorsqu'il débouche sur le vote d'une motion de censure qui aura pour objectif de faire tomber le Gouvernement.

Mais comme le sujet intéresse surtout le contrôle de l'Exécutif en matière budgétaire, la Loi Organique n° 2004-007 du 26 juillet 2004 sur les Lois de Finances (J.O. n° 2932 du 4/10/04, page 3682) détermine de façon expresse le rôle du parlement dans ce domaine.

### 2- Contrôle légal de l'exécution budgétaire :

2.1. Nous avons d'abord le contrôle exercé par le parlement dans le cadre de l'application des dispositions de l'article 57 de la Loi Organique n° 2004-007 du 26 juillet 2004 sur les Lois des Finances (LOLF).

Il s'agit en fait de l'obligation de communication au parlement deux fois par an au cours des sessions parlementaires des différents documents financiers qui suivent :

- la situation des dépenses

engagées et ordonnancées,

- la liste des mouvements de crédits,
- les textes pris dans les domaines couvrant le régime de la rémunération du personnel ou les changements intervenus au niveau de la gestion des emplois,
- la situation des arriérés de paiements,
- la situation de trésorerie et de la dette publique,
- la situation des recettes fiscales et douanières,
- la situation du secteur réel,
- la situation du commerce extérieur,
- la balance générale des comptes,
- la situation de la circulation monétaire,
- la situation des effectifs.

Une fois transmis à la Commission des Finances de la Chambre, ces documents devraient faire l'objet d'un examen approfondi suivi d'un rapport détaillé de ladite Commission avec ses observations et recommandations.

## ANALYSE ET REFLEXION

Le Président de l'Assemblée nationale a félicité les locaux pour leur accueil chaleureux et l'ambiance exceptionnelle sur les lieux.

Selon les rites et coutumes, un zébu a été offert pour nouer les liens du «fihavanana» et pour marquer la grandeur de l'événement. Un cocktail d'ouverture a été organisé après le discours d'ouverture officielle, suivi d'un déjeuner autour du « Nofon-kena mitam-pihavanana».

Pendant les deux jours d'ouverture de la salle d'exposition, cette dernière n'a en aucun moment été désenfilée. 5250 personnes sont venues visiter, suivre les explications et poser des questions. La sensibilisation a été beaucoup axée sur les jeunes élèves car beaucoup sont venus accompagnés de leurs maîtresses.

On a pu compter 315 participants à la Conférence - débat programmée dans la journée du samedi 18 octobre 2008. Après une brève explication sur ce qu'est l'Assemblée Nationale, la place qu'occupe cette Institution et rôle des Députés, les séances se sont

tout de suite ouvertes aux questions afin que le débat soit participatif et qu'il se déroule dans une atmosphère décontractée, à travers lequel la démocratie puisse régner.

Les trois conférenciers qui y ont participé sont :

- Monsieur ZAFILAZA - Vice - président de l'Assemblée Nationale
- Monsieur Josoa Alfred - Sénateur élu de la Région Sofia
- Colonel RANDRIAMANESY André - Chef de Région Sofia.

En deuxième jour, Monsieur le Vice - président a tenu à inviter, particulièrement tous les membres des commissions et les techniciens de l'Assemblée Nationale autour d'un déjeuner afin de leur montrer sa reconnaissance pour tous les efforts accomplis par tout un chacun et pour montrer sa fierté pour les tâches accomplies.

Vers 18 heures, la clôture officielle des Journées Portes Ouvertes a commencé dans la salle d'exposition et a été présidée par Monsieur le Vice - président de l'Assemblée Nationale.

Ensuite le cortège s'en est allé vers le Tranompokonolona où beaucoup d'autorités locales et Sojabe se sont succédés pour prendre la parole afin de souligner l'importance et l'impact de ces événements dans la localité.

Pour finir ces Journées Portes Ouvertes, les derniers participants se sont réunis autour d'un cocktail où ils ont pu mieux se connaître, mais aussi se partager des contacts.

Les Journées Portes Ouvertes qui se sont tenus à Mandritsara avec la participation effective de Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale - Jacques SYLLA, et ayant comme hôte le second Vice Président - Monsieur ZAFILAZA ont été une expérience vraiment encourageante pour le District de Mandritsara.

Le peuple a tellement apprécié les différents moments qu'il a vécu et demande un calendrier plus prolongé pour un autre événement de ce genre pour la prochaine fois.

*Propos recueillis par  
RANJATONIRINA Soatiana  
Nathalie*



*L'affluence monstre des élèves pendant la porte ouverte*

**Suite**  
**LES DÉPUTÉS**  
**quatrième législature**  
**TRIES PAR RÉGION**



RAKOTOBEZAHARY  
GASTON ATSIMO ANDREFANA  
BENENTRA



MAHATATA Armand  
ATSIMO ANDREFANA  
TOLIARY II



KEMBAZANARY Anique Charita  
ATSIMO ANDREFANA  
FARAFANGANA



RAMAHEFARIJONA Hesarinina, L.  
BONGOLAVA  
TSIRIANOMANDIDY



ALY Hassan  
DIANA  
NOSY BE



RAKOTINIRINA Joe Ernest  
IHOROMBE  
IAKORA



RATSIMBAZAFARISO Georges  
IHOROMBE  
IHOSY



RAMBOLAZAFY Cyriaque A.  
IHOROMBE  
IVOBIBE



RAKOTOMANJATO EDMOND  
ITASY  
ARIVONIMAMO



HAVELON JATO BERNARD  
ITASY  
MIARINARIVO



RAMAROZATOVO FLORE MELTINE  
ITASY  
SOAVINANDRIANA



RATALATA Georges  
MATSIAKRA AMBONY  
AMBALAVAO



RASOLONOMENJAHARY Fidelis  
MATSIAKRA AMBONY  
AMBOHIMAHASOA



RAKOTOKARISOA Mario B.  
MATSIAKRA AMBONY  
FIANARANTSOA I



RAHARIMAMPIONONA  
MATSIAKRA AMBONY  
IKALAMAVONY



RABETAFIKA Norovetomampionona R.  
MATSIAKRA AMBONY  
ISANDRA



RAKOTONENJAHARY Jean E.  
MATSIAKRA AMBONY  
LALANGINA



RAZAFINJATO Aurore M.  
MATSIAKRA AMBONY  
VOHIBATO



RASOANOIVO  
MELAKY  
AMBATOMAINTY



LININY  
MELAKY  
ANTSALOVA



ZAKANDRAINY Jean Victor  
MELAKY  
BEBALAMPY



PIKULAS Jonah Justin  
MELAKY  
MAINTIRANO



RAMANANTSOA Taimisotry  
MELAKY  
MORAENOBIE



BORIDA Jocelyn  
MENABE  
BEO SUR TSIRIBIHINA



RIOSTAND Andre  
MENABE  
MAHABO



RAZAFIMANDIMBY Eric F.  
MENABE  
MANJA



RAKOTONAINA Lova A.  
MENABE  
MIANDRIVAZO



MAHARANGY Janvier  
MENABE  
MORONDAVA



VELONIRINA Marcel  
SAVA  
ANDAPA



TSIAJOTSO Didier Leandre  
SAVA  
ANTALAHIA



MAMANGY Norbert  
SAVA  
SAMBAVA



RAHARISAINA Hery S.  
SAVA  
VOHEMAR



BENTE Salim Zalita  
SOFIA  
ANALALAVA



REMI  
SOFIA  
ANTSOMINY



LAZAFENO  
SOFIA  
BEALANANA



JONAH PARFAIT Prizaraly  
SOFIA  
BEFANDRIANA NORD



RAKOTOVAZAHY Parson Z.  
SOFIA  
MAMPIKONY



ZAFILAZA  
SOFIA  
MANORITSARA



DRAMSY Nizar  
SOFIA  
PORT BERGE

**LES DÉPUTÉS**  
**quatrième législature**

**TRIES PAR RÉGION**  
**à Suivre...**



---

**ANTENIMIERAMPIRENENA MALAGASY**

BP 704 Tsimbazaza - Antananarivo

Tél : (261 20) 22 611 75

Site web : [www.assemblee-nationale.mg](http://www.assemblee-nationale.mg)

E-mail : [poste@assemblee-nationale.mg](mailto:poste@assemblee-nationale.mg)